

**Sujet :** [INTERNET] Sur l'enquête publique du projet de la Roche à Bain-de-Bretagne

**De :** Guilhem Lattes <[REDACTED]>

**Date :** 06/12/2023 23:22

**Pour :** pref-urbanisme-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

Suite à la lecture de l'étude d'impact du projet de ferme solaire sur le site de la Roche à Bain de Bretagne, il me semble que devraient être totalement évitées les zones "rouges", les plus riches en biodiversité, la surface ainsi supprimée pourrait éventuellement être remplacée en utilisant les toits des habitations voisines, ce qui aurait en plus pour effet d'associer le voisinage et éventuellement lui permettre de bénéficier d'électricité moins chère, ce qui compenserait les éventuels désagréments du parc solaire ainsi créé.

Pour cela je pense que le projet ne devrait pas être maintenu en l'état car la biodiversité est en grave crise et elle ne peut pas être la victime de la lutte légitime contre le dérèglement climatique qui passe par la décarbonation de notre production d'électricité.

Ce genre de lieux "abandonnés " par les activités humaines se trouvent être les refuges pour de nombreux animaux et végétaux qui n'ont malheureusement plus leur place dans les champs victimes du remembrement et des biocides.

Une autre solution pourrait être d'obliger les énergéticiens à financer la plantation de haies à travers les programmes types Breizh bocage ou autre, mais malheureusement on sait que compenser n'est jamais bon. Ce qu'on détruit d'un côté ne réapparaîtra pas magiquement ailleurs. Il est temps d'arrêter la destruction engendrée par la recherche de profit aveugle à la préservation du vivant.

En espérant que mon avis sera pris en compte pour les nombreuses espèces qui disparaissent mais également les populations qui diminuent dangereusement.

Guilhem Lattes,

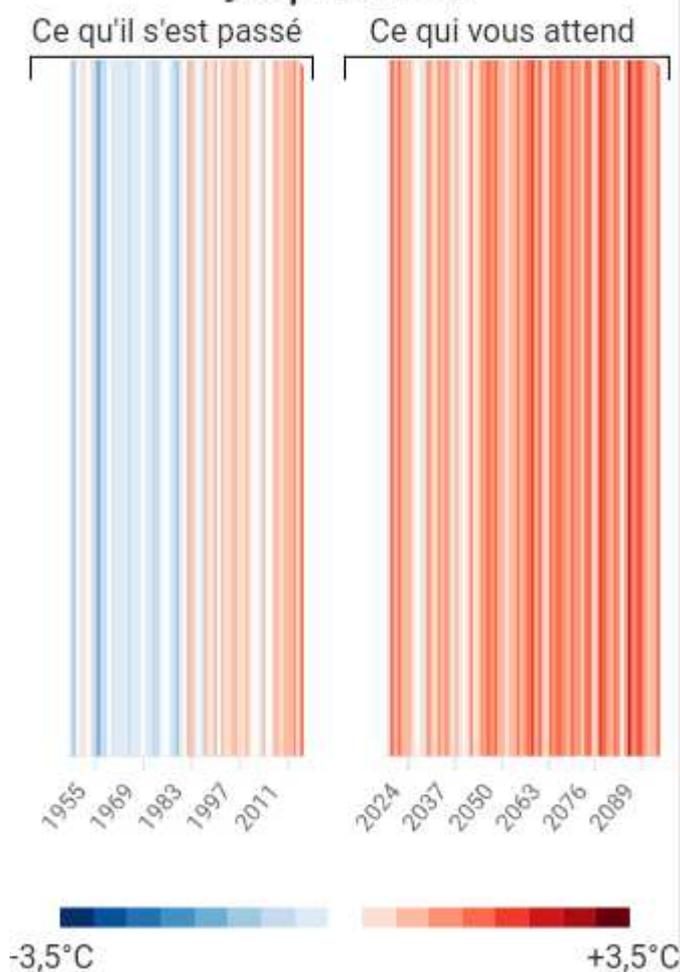
Membre d'Agir pour tous (mais je ne parle pas au nom de toute l'association qui n'a pas pris de décision pour parler d'une seule voix sur le sujet)

<https://www.agirpourtous.org/page/1824227-les-patates-chaudes>

—fiche\_Bain-de-Bretagne.jpg

---

## Voici le « code barre » du réchauffement climatique pour Bain-de-Bretagne, depuis votre naissance jusqu'à 2100.



En 2100, d'après le scénario intermédiaire, la température annuelle moyenne aura augmenté de **2,29 °C** dans votre commune entre votre naissance et la dernière décennie du siècle.

— Signature e-mail V2.jpg



— Pièces jointes : —

---

fiche\_Bain-de-Bretagne.jpg

121 Ko

Signature e-mail V2.jpg

7,7 Ko